

**Extrait du Registre des délibérations
du conseil communautaire
de la communauté de communes
Sauer Pechelbronn**

Nombre de membres : 67

Séance du 03 novembre 2008
sous la présidence de M. Jean-Marie HAAS

Votants présents : 57
Tous les délégués, sauf

Absents excusés (titulaires) : Mme Mireille CABIROL DE SAINT GEORGES, Mme Marie-Antoinette HITTLER, M Alphonse ATZENHOFFER, M Jean-Louis BERTRAND, M Thierry FUCHS, M Christian GANGLOFF, M Claude HOLTZMANN, M Jacky KELLER, M Jacques LOBSTEIN, M Charles MEYER, M Alexis OTT, M Jean-Paul ROHMER, M Marc SCHAEFER, M André SCHMITT, M Dominique SCHNEIDER, M Charles SUSS, M Maurice WEGMANN, M Jean WEISHAAR.

Représentés respectivement par (suppléants) : Mme Cathy BRUCK, Mme Catherine KERN, Mme Evelyne LEDIG, Mme Marie-Jeanne ROSENFELDER, M Pierre FABACHER, M Olivier MERTZ, M Pascal MORITZ, M Nicolas NAGEL.

DEL. N° 128.2008conseil

OBJET : Maison des services et des associations : avenants aux marchés de travaux.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes,

Vu la construction de la maison des services et des associations,

Vu les marchés de travaux correspondants,

Vu l'avis du bureau du 20 octobre 2008,

Vu les décisions de la commission d'appel d'offres réunie le 3 novembre 2008,

Considérant que M. Herrmann a quitté la salle lors de la présentation et du vote de ce point,

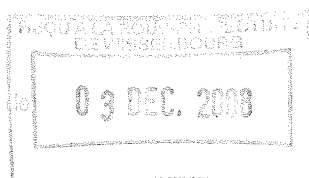
Entendu l'exposé du vice-président M. GOETZ,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

D'autoriser le président à signer les avenants suivants, tels que validés par la CAO :

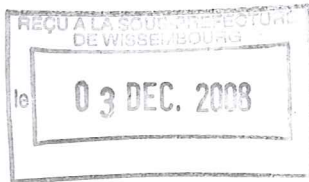
–Lot terrassement : entreprise Herrmann, marché de travaux n° 2007/08 : stabilisation sortie basse et branchement gouttière de l'auvent : + 4007,80 € HT,

–Lot revêtement de sol : entreprise CDRE, marché de travaux n°2007/24 : suppression de surfaces de ragréage, adaptation des surfaces de revêtement de sol, suppression des plinthes vernies : - 3291,74 € HT.



–Lot peinture : entreprise Les peintures réunies, marché de travaux n°2007/21 : peinture plinthes :
+ 1800 € HT.

–Lot sanitaire : entreprise Beyer, marché de travaux n°2007/14 : modification des prestations :
tuyauterie intérieure fonte remplacée par du PVC. A l'extérieur, pose d'un tuyau fonte. L'avenant
s'équilibre financièrement.



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme
DURRENBACH, le 27 novembre 2008
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982
Le Président,
Jean-Marie HAAS

A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a trailing stroke.

